



Allocation et pensions alimentaires

Par **zouza**, le **21/06/2011** à **21:32**

Bonjour,
je suis divorcee depuis plus de 7 ans avec un algerien qui est aussi francais et qui vit en france
j'ai eu avec lui 2 filles : 15 ans et 12 ans
le mariage ainsi que le divorce ont etes prononces en algerie
Depuis le divorce il n` a pas paye aucun soud ,ni allocation famillale ni pensions alimentaires ni rien
je me suis remariee ,mes filles ont grandits
comment puis obtenir leurs droits
merci

Par **mimi493**, le **22/06/2011** à **02:14**

Le mariage a été retranscrit en France ?
Le divorce a été transcrit en France et vous avez fait faire l'exequatur afin qu'il soit exécutable en France ?